

Réf: Dossier N° 087034

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FOURTH LEVEL » en abrégé « 4THLVL »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7EME
TRANCHE A 200 M DE LA PHARMACIE LES LAUREADES, Lot
3478, Ilot 280

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 28/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FOURTH LEVEL » en abrégé « 4THLVL

»

Objet : PRODUCTION AUDIO VISUELLE. COMMUNICATION, DISTRIBUTION, EDITION, CONSULTANCE, MANAGEMENT EVENEMENTIEL

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7EME
TRANCHE A 200 M DE LA PHARMACIE LES LAUREADES, Lot
3478, Ilot 280

Dirigeant(s) : M LOBOGNON ZAGBA YANNICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02313 du 23/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°12097/GTCA/RC/2022 du 23/03/2022

